



# Non à la paupérisation de France Télévisions

## Tous en grève le 20 juin !

L'intersyndicale CGT, FO, CFDT de FTV a rencontré la direction dans le cadre de l'appel à la grève du 20 Juin contre la paupérisation de France Télévisions.

Le jour même où, à Radio France, une grève à l'appel de toutes les organisations syndicales, paralysait les antennes et une semaine après la grève du 13 juin contre la suppression du Soir 3.

Que ce soit à Radio France ou à France Télévisions, les raisons de la colère sont partagées face à une tutelle (et des directions aux ordres) obnubilées par les économies tous azimuts et leurs conséquences mortifères sur nos entreprises : leur périmètre, leurs missions, les conditions de travail et bien évidemment l'emploi.

À France Télévisions, les quatre points de revendication ont été débattus en présence du seul directeur des relations sociales... ce qui montre tout l'intérêt qu'on porte au dialogue social dans l'entreprise.

### Le maintien du Soir 3 à heure fixe sur France 3

La direction persiste à vouloir transférer le Soir 3 sur France Info à compter de fin août.

L'Intersyndicale demande à la direction le retour de sa diffusion à heure fixe et non à heure flottante.

Il y a quelques années, du temps de *Ce Soir (ou jamais !)*, le Soir 3 était bien diffusé à heure fixe, et c'est bien la direction qui a décidé de changer ce rendez-vous patrimonial

en le proposant aux téléspectateurs à des horaires de plus en plus variables.

Les syndicats ont souligné l'importance de conserver la ligne éditoriale de ce grand rendez-vous d'information sur une chaîne premium dont l'audience est sans commune mesure avec celle d'une chaîne thématique.

En même temps, s'ils estiment que les moyens dédiés à France Info ont été mal établis dès le début, le réajustement ne peut se faire au détriment d'une chaîne classique.

### Arrêt du déménagement de Vanves

La direction confirme sa volonté de mettre en oeuvre son projet de déménagement du site de Vanves au Siège fin octobre. L'Intersyndicale a rappelé le fait que la dimension sociale et humaine a systématiquement été écartée du projet.

Le déménagement d'une structure comme celle-ci ne peut se faire sans de graves répercussions que la direction doit prendre en compte.

Nous exigeons le maintien des moyens syndicaux et de l'instance de proximité au service des salariés du collectif de France 3 Paris Île-de-France, donc la poursuite des mandats des élus actuels.

Enfin, l'Intersyndicale a souligné la désynchronisation entre le projet de la direction et le terme du bail à Vanves, loué à des tarifs exorbitants par France Télévisions jusqu'en 2021 !

## Arrêt de la paupérisation des grilles des antennes des Premières, régionales et nationales

Arrêts d'émissions, rediffusions, multi diffusions... Nous avons alerté la direction de FTV sur les dangers de la paupérisation des grilles de toutes les antennes.

Nous avons également exigé que les personnels concernés par ces arrêts d'émissions soient reçus par la RH. Ces personnels doivent être informés de la suite qui sera donnée à leur collaboration.

L'Intersyndicale s'est élevée contre les pratiques qui ont lieu à l'heure actuelle où aucune stratégie n'est communiquée, hormis celle concernant l'arrêt de ces émissions.

Pour les antennes du Pôle Outre-mer, la direction a signalé qu'il fallait « attendre 2020 ». Inacceptable !

## Arrêt du déploiement de la radio filmée

Nous avons demandé l'arrêt du déploiement de la radio filmée sur les antennes régionales de France 3 qui n'est pas à la hauteur d'un service public digne de ce nom

La direction se défend en précisant qu'il s'agit d'un projet piloté par France bleu... Pas plus acceptable pour autant.

Compte tenu de ces (non) réponses, le préavis est maintenu.

**Tous en grève le 20 juin,  
pour la défense de France Télévisions et de ses missions !**

*Cette journée de mobilisation sera ponctuée de deux rassemblements à Paris, l'un à **11 heures place du Palais Royal**, devant le ministère de la culture à l'occasion de La Réunion du CNPS (conseil National des Professions du Spectacle) et l'autre à **14 heures devant le Siège de France Télévisions**.*

Paris, le 19 juin 2019